



## Commune de Pompaples

# AFFICHAGE PILIER

### REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE

#### Bases légales :

- Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS)
- Art. 15 et 21 du règlement d'application de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RLPNMS)
- Règlement communal sur la protection des arbres

Situation (adresse) :	Ch. du Champ Courbe 5		
Parcelle n° :	221		
Propriété de :	PPE Pompaples – Famille Rouge		
Requérant :	Matthias Rouge		
Objet(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> arbres isolés <input type="checkbox"/> boqueteau <input type="checkbox"/> haie <input type="checkbox"/> cordon boisé Essence (s) : pommier		
Motif (s) :	Arbre mort depuis 2 ans, a été couché par le vent cet automne		
Arborisation compensatoire :	1 nouvel arbre fruitier, emplacement identique		
Affichage Pilier (20 j.)	du 13.11.2025 au 02.12.2025		

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau.